

Réflexions d'un plaideur débouté : (entendu au tribunal)

Autor(en): **Frid.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **67 (1928)**

Heft 1

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-221572>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE
PARAISSANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
l'Agence de publicité Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

LES ANNÉES QUI FUIENT

L'AN fuit vers son déclin comme un ruisseau qui passe. Là-bas, dans le lointain, les douze coups de minuit s'égrènent lentement, presque à regret. Il semble que de toutes parts, des ombres surgissent pour retenir un instant encore ces heures qui s'achèvent, emportant avec le dernier son de la cloche de bronze, tout ce que fut cette année.

La nostalgie de ces minutes gaies ou sombres, de ces souvenirs vécus, défilant successivement devant moi, m'étreint profondément.

Qu'est-ce que le temps ? Ne peut-on le retenir dans sa course folle qui vous entraîne avec elle dans ce tourbillon d'actions et de pensées ? Ce serait si bon souvent de pouvoir revivre une seconde fois certaines phases de notre existence !

Je pense avec mélancolie à tout ce qui eût pu être fait et ne l'a pas été, à tout ce qui a été et n'aurait pas dû être, à toutes ces misères inconnues dont, égoïstement, on ne veut rien savoir !

Et tandis que je songe tristement à ces petites et grandes joies qui illuminèrent le cours de cette année qui s'éteint, et qui ne seront plus qu'un souvenir bientôt effacé... là, tout près de moi, j'entendis un rire... un rire d'enfant !

Oh ! ce bon rire, clair, lumineux, plein de vie et de promesses !

Le merveilleux rire spontané d'un petit être charmant, qui d'un seul coup comme sous l'empire d'une baguette magique, anéantit toutes les pensées moroses et les remords tardifs, inutiles...

Je l'entends encore, ce rire venu à moi, ainsi qu'un trait-d'union entre ces deux années dont l'une n'est déjà plus qu'une ombre.

Je l'entendrai toujours !

Vivons en espérant, c'est si bon de vivre ! Vivons, en chantant, vivons en aimant, l'avenir nous réserve encore de belles heures. Si belles qu'elles nous feront oublier et mieux supporter les souffrances inévitables dans la vie de chacun.

Au joyeux gui l'An Neuf !

M. M.



LO VILHIO TEIMPS TSI LE PAISAN

a) Lè veill'ye et lè cassâie de coque.

CCUTA vâi quemet on s'amusaève. N'al l'âvé veilli tsi lè dzouvenne felhie po tsantâ et contâ dâi fariboule. Djabram guegnive Suzon felâ. Lâi trevougñive sa reta !... Samuliet vouaitive la Fanchon retacounâ la cu de tsausse à son frère Marc !... Djan guegnive la Marion tricotâ. L'ère la pllie galéza et lâi fasâi dâi get quemet on tsat guégne onna ratta que s'è einfatâie dein on but ! Quin plliési on avâi !

Et lè cassâie de coque ! Vè le gros païsan, on ottô bin proupro, on pou fougâ ! Onna granta trâblia avoué dou ban ! Et no vaité à cassâ lè coque. Djan desâi à la Luise : « N'ein medze pas mè ! » — « Tsancro de chëmau ! L'è tè que te lè rupe tote », desâi la Luise... Jaco, lo bedan, volâie eimbransî tote lè fêmalle, mâ rechediâ

quaque boune mornifiâie, po cein que lè baisi âo Jaco lâo fasant pas mè plliési qu'onna caë su onna betselhie !... Lâi avâi onn'espèce de pouina : l'êtâi la felhie à n'on patâi, que l'êtâi revegnâie de servèjo à Lozana et resseimblâie à onna citadine. Sè ragonmâve et l'avâi on orgouet maunet. Lo Samuliet desâi :

— Se vo ruppâ mè de coque, la mâitra ara bon temps à fère sa salarda. Frémo que la Catherine ein met dein sa cassetta.

— Ein a icna que m'a écliâffâ lo gros ertet, desâi on outro.

A l'orollhie à la vesena, on outro desâi :

— T'âmo tot pllicin.

La fêmalla répondâi :

— Ne m'eimbète pas, vilhio fou !

On êtâi dzouveno adan et on s'amusaève bin, allâ pi !

Pernette de Prévondavaux

LA MORT ET LE BUCHERON

(Traduit de La Fontaine. Patois du Pays-d'Enhaut.)

ON pour anthian veniaï di la dzor avouai ouina grôcha lottâ dè chignons que portâ à cha baraque por ché tzaudâ.

D'avai tant mautun que d'allâe tot corbâ, tant d'avô y run et î piavutâ, chuncobthâe et trabetzié. A la fun ne n'avâi tout chon chou que poujé cha lotta chu on tronc un dzemotteint et un moujint à toté ché mijérés. Di que dé ou mondo, quia-te jau dé dzouio ? Rin ! pâ on pthe pouro tié li chu la terra. Chovin rin dé pan, et dou répou djamé : La fema, lè jinfants, lo cher-vicho militéro, lè jumpou, lè déalés, tot chin fâ dé li lo pthe mjerabtho di jomo.

Ché bouté à criâ : Ah ! la Moart, la Moart !

La vaisi que chô tot prié de li avouai cha faux, que lai dit : « Quié me vau-tou ? »

— Che tou volé m'aidji à rétzerdzi ma lotta, che té pthé. Téri tot de chuite fai.

Dé veré que la Moart vun tot vouari : mâ on est ti dinche, qu'on âmé enco mi chouffri quié mourî.

(Journal de Château-d'Oex).

REFLEXIONS D'UN PLAIDEUR DEBOUTE

(Entendu au tribunal.)

Celui qui a affaire avec les pintiers, ce n'est pas tant grave.

Celui qui a affaire avec les docteurs, ça peut devenir grave.

Celui qui a affaire avec les avocats, c'est déjà grave.

Mais celui qui a affaire avec les tribunaux... c'est tout à fait grave, il est foutu ! Frid.

L'ONCLE DAVID

DITES-DONC, père David, on ne vous a pas vu pendant ce nouvel-an. Vous vous êtes éclipsé ?

— Oh ! je ne me suis pas du tout esclipé. J'étais à Lausanne. Mon neveu, tu sais bien, celui qui travaille au Château ?...

— Ah ! oui, Armand.

— Oui, Armand, c'est ça, m'a invité. Mon té, il y avait un siècle, au moins, que je n'étais pas retourné à la capitale. Tiens, depuis le Tir fédéral.

— En 1876, alors ?

— C'est ça, en 1876. Ça fait, comme ça...

— Eh ! bien, cinquante-et-un an.

— Cinquante-un ans ! C'est un bout, tout de

même. Mais ce que ce Lausanne a changé ! On ne s'y reconnaît pas. Je t'assure qu'il y a des quartiers qui ne sont plus à la même place.

— Pourtant !... Mais, c'est un fait que notre capitale s'est bien agrandie et embellie.

— Oh ! pour ça, elle nous fait honneur.

— Alors, père David, vous êtes parti du village pour ne pas donner des étrennes ?

— Moi, parti pour ne pas donner des cadeaux ? Quel toupet. J'en ai bel et bien donné, et des beaux, et des chers. Ce diable de Nouvel-An, ça vous sèche le portemonnaie. On est volatilisé après. Oh ! puis, tu sais, à Lausanne, on dépense beaucoup plus qu'ici. Faut voir danser les pièces ! J'avais beau être chez mon neveu. Je te promets que je n'y ai pas fait des économies.

— Vous vous êtes accordé une promenade en auto, dans les environs.

— Oh, ma foi, non ! Ces autos, moi... ça ne me dit pas grand'chose ; je suis trop vieux. Mais y en a-t'y ! C'est là où il faut avoir l'œil ouvert et le pied leste. On serait dessous pour un rien. Il en vient de tous les côtés ; on n'a pas le temps de les voir à mesure.

— Vous avez eu du plaisir, père David ? Vous vous êtes bien amusé ?

— Oh ! pour ça, c'était d'estra. Mon neveu et moi, on est allé au bal masqué. Moi je ne voulais pas, à cause de la dépense. Et puis j'avais peur d'être remarqué.

— On endosse un costume, pardi !

— C'est ce qu'on a fait.

— Lesquels ?

— Y z'appellent ça des dominos. Il paraît que c'est le meilleur marché. Oh ! mais pas plus tôt on a eu ça mis que voilà des demoiselles qui sont arrivées. Elles ont le toupet de vous tutoyer. C'est l'habitude. Il a fallu naturellement leur offrir quelque chose. Aussi je dis à mon neveu : « Y nous faut voir aller. Restons pas là ? »

— Quoi, le petit vieux, tu veux déjà nous quitter ? fait une de ces pernettes.

Mon neveu me dit : « On ne peut pas ; ce serait impoli. Il faut s'exécuter ! »

— Eh, bien, va comme il est dit. Alors, mes demoiselles, que veut-on vous offrir ?

— Quelle question ! Mais du champagne, mon cher.

— Ah ! oui. Nos vins vaudois sont bien meilleurs.

— Au Nouvel-An, il n'y a que le champagne.

— Si c'est comme ça... ma foi. Combien, garçon, la bouteille ?

— Quinze francs, m'sieu.

— Combien, dites-vous, quinze francs !... Quinze francs !... Charrette !

— Il a fallu y aller de vos trois pièces ?

— On pouvait pas faire autrement. Mais c'est bon, à présent. Quelle drôle d'idée avec leur champagne. Ce n'est pas mauvais ; ça mousse ; ça... Ah ! bas, un bon verre du nôtre vaut tout ça.

« Après cette aventure, on est allé reporter nos dominos, qui coïtaient, ma foi, bien assez cher aussi. Quand je l'ai dit à mon neveu, en sortant, il me fait : « Je n'y ai pas pensé assez tôt. On aurait dû imiter ce monsieur que ses amis voulaient entraîner au bal masqué. Il refusait obstinément, par raison d'avarice, mais invoquait la crainte d'être reconnu : « Je ne saurais quel costume louer », prétextait-il.